

Assemblée communale du 14 avril 2016

Point 2 Comptes 2015

Les comptes de l'année écoulée peuvent être qualifiés de bons. Bien que le budget prévoyait un déficit de 98'620 francs, l'exercice boucle avec un bénéfice de 18'336 francs, après une attribution à la réserve libre de 100'000 francs.

Quelques postes grèvent les comptes d'une manière plus importante que prévue dans le budget 2015 :

- Installation de 4 tableaux noirs à la grande école (4'580 francs)
- Clôture pare-ballons (2'440 francs)
- Participation communale aux subventions cantonales des soins spéciaux (21'615 francs)
- Achat d'un défibrillateur (3'310)
- Subventions aux crèches et garderies d'enfants (9'350 francs)
- Entretien des routes (4'340 francs)
- Déblaiement, sablage et protection hivernale (16'515 francs)
- Entretien des véhicules et machines (2'165 francs)
- Participation à la STEP (frais financiers) (9'690 francs)
- Urbanisme (3'330 francs)

D'autres postes ont générés des dépenses moins importantes ou des produits plus importants que prévus.

- Traitement du personnel administratif (12'460 francs)
- Participation communale au Service des Curatelles (8'280 francs)
- Jetons et frais de la Commission du Feu (4'275 francs)
- Participation intercommunale au CSPi Petite Sarine (7'010 francs)
- Participation aux écoles du Cycle d'Orientation (23'810 francs)
- Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées (16'140 francs)
- Parcours Vita (500 francs)
- Service dentaire et participation des parents aux soins dentaires (3'235 francs)
- Subventions à l'association d'accueil familial de jour (6'215 francs)
- Frais d'assistance SSHS (40'870 francs)
- Frais d'assistance du district (27'660 francs)
- Entretien de l'éclairage public (6'000 francs)
- Participation de tiers (2'680 francs)
- Achat de l'eau de GAME (7'930 francs)
- Frais de ramassage, déchets spéciaux (27'020 francs)

- Entretien des ouvrages et endiguements (3'270 francs)
- Subventions cantonales pour la correction des eaux et endiguements (2'545 francs)
- Subventions cantonales pour la création de la réserve forestière de la Petite Sarine (73'595 francs)
- Contribution immobilière (25'160 francs)
- Impôt sur les gains immobiliers et plus-values (94'190 francs)
- Le Pré de la Maison (4'075 francs)

Quelques chiffres sur les comptes 2015

	Charges	Produits
Totalisation avant opérations spéciales	4'792'591.43	4'910'928.05
Attributions à la réserve libre	100'000.00	
Résultat publié (bénéfice)	18'336.62	
Totalisation	4'910'928.05	4'910'928.05

Les comptes 2015 ont été audités les 7 et 8 mars 2016 par la fiduciaire BDO. La Commission financière s'est réunie le 21 mars 2016. La fiduciaire BDO et la Commission financière recommandent d'accepter les comptes 2015.